



Le Carillonneur

Secrétariat de mairie ouvert au public :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h 30 - 12 h et 13 h 45 - 17 h
- mercredi : 8 h 30 - 12 h

Tél. : 04 77 60 81 68 - Fax : 04 77 69 98 59

(standard téléphonique fermé le mercredi après-midi)

mairie.st-nizier-sous-charlieu@wanadoo.fr

<http://www.st-nizier-sous-charlieu.fr>



Distribution de cartes

aux nouveaux électeurs

Vous êtes nouvellement inscrit(e) sur les listes électorales de la commune, soit d'office à l'âge de 18 ans, soit sur demande en mairie. Vous avez dû recevoir votre carte d'électeur.

Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie au 04 77 60 81 68.

NB : aucun scrutin n'est prévu en 2013.



Fête des mères

Jean-Victor THEVENET, Maire,
et les conseillers municipaux vous donnent rendez-vous :
à la salle de concert de Carillon

le samedi 25 mai à 18 heures 30

pour fêter les mamans.

Les mamans d'un bébé né entre mai 2012 et mai 2013
recevront une invitation personnelle
et un petit cadeau lors de la réception.

La commune joue et gagne

La commune s'est inscrite au **concours départemental 2012 – Fleurir la Loire** – et elle a obtenu la **7ème place** dans la catégorie villes et villages, communes de 1001 à 2000 habitants.



ST NIZIER SOUS CHARLIEU

www.st-nizier-sous-charlieu.fr

Nouvelle donne au 1er janvier 2013

**le pays de Charlieu Belmont,
notre nouveau territoire**

Nous sommes 1 708 St Nizerotes et St Nizerots et nous vivons désormais dans le pays de Charlieu Belmont. Cette nouvelle communauté rassemble 25 communes : Arcinges, Belleroche, Belmont de la Loire, Boyer, Briennon, Chandon, Charlieu, Cuinzier, Ecoche, Jarnosse, La Bénisson Dieu, La Gresle, Le Cergne, Maizilly, Mars, Nandax, Pouilly sous Charlieu, Saint Denis de Cabanne, Saint Germain la Montagne, Saint Hilaire sous Charlieu, Saint Nizier sous Charlieu, Saint Pierre la Noaille, Sévelinges, Villers, Vougy ce qui représente plus de 23 000 habitants.

Siège : 9, place de la Bouverie - 42190 CHARLIEU -
Tél. : 04 77 69 03 06

Courriel : contact@ccpayscharlieu.fr

Site : www.cc-payscharlieu.fr

Président : Pierre POINTET

L'INSEE enquête

- **du 2 avril au 29 juin** sur le thème du cadre de vie et de la sécurité

- **du 6 mai au 28 juin** sur les ressources et les conditions de vie des ménages

Un enquêteur de l'INSEE, muni d'une carte officielle l'accréditant, sollicitera quelques ménages de la commune.

Merci du bon accueil que vous lui réserverez.

Journal municipal - édition trimestrielle
Commune de ST NIZIER SOUS CHARLIEU
Mairie - 91, rue de la Mairie - 42190 ST NIZIER SOUS CHARLIEU

Directeur de la publication :
Commune de ST NIZIER SOUS CHARLIEU

Rédacteur : comité consultatif Communication - Journal
municipal présidé par Christiane LOMBARD, adjointe.

Imprimé sur papier recyclé

Téléchargeable sur www.st-nizier-sous-charlieu.fr

Comité consultatif

Communication / Journal municipal

Christiane LOMBARD

Anne-Marie PLASSE

Christine GIL

Marie-Françoise THEVENET

Martine BOUILLLOT, secrétaire de mairie, pour les

informations municipales et la mise en page des éditions trimestrielles.

Christian RAVENEAU

Olivier LACHIZE

Madeleine PERRET

Frédéric LAINE



L'école Notre Dame des Vignes chante pour la paix et l'espoir

Chaque année, les élèves et les enseignantes se mobilisent pour une action de solidarité afin d'apporter une aide financière aux projets soutenus par le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) : permettre aux populations de se réconcilier et de vivre ensemble après des années de guerre et de conflits au Rwanda et République du Congo.

C'est pourquoi la chorale de l'école se produit en **concert à l'église le mardi 16 avril à 20 h** pour interpréter 10 chants de paix et d'espoir. L'argent récolté sera intégralement reversé au CCFD. Un long travail vocal et de mémoire a été nécessaire pour permettre aux élèves de primaire de présenter ce beau concert.

Merci aux enfants pour leur implication, leur motivation et leur belle prestation.

Rappel : l'école Notre Dame des Vignes accueille les enfants dès 2 ans - Tél : 04 77 60 93 27

L'école publique à l'heure des loisirs

Après avoir consacré une grande partie de l'année à l'étude de Paris et de ses monuments dans diverses disciplines et à la préparation de la « classe découverte », les élèves de cycle 3 ne parlent que de leur séjour, des étoiles plein les yeux et des projets plein la tête.

Avec les enseignantes, ils remercient les parents d'élèves, le Sou des écoles, la mairie, la boulangerie FOUILLAT et le salon de coiffure Créa'tif pour leur aide lors des différentes manifestations qui ont permis de financer une partie de ce projet.

Cette année encore, ils travaillent avec les élèves de l'IME. Leur nouvelle collaboration les amènera à présenter des saynètes sur la scène de Carillon avec les CM1/CM2, après avoir réalisé les décors avec les CE2/CM1.

Pendant ce temps, les enseignantes des 2 classes maternelles initient leurs élèves aux sports de glisse. Ils s'essaient aux patins à roulette avec bonheur.

A noter : les inscriptions des nouveaux élèves sont possibles dès aujourd'hui en prenant contact avec la directrice au 04 77 60 87 55.

Les nouveaux rythmes à l'école primaire

Le conseil municipal s'accorde le temps de la réflexion

Vincent PEILLON, ministre de l'éducation, a annoncé une grande réforme des rythmes scolaires. Cette réforme ne manque pas de soulever des interrogations tant de la part des enseignants, que des élus, des parents d'élèves, des responsables de la vie associative et des structures d'accueil hors temps scolaire.

Le conseil municipal en a débattu lors de sa réunion du 19 mars après concertation avec les enseignants. Il a opté pour le report de l'application de cette nouveauté à la rentrée de 2014. Il souhaite en effet réfléchir à l'organisation des trois heures hebdomadaires d'accueil des écoliers par les services communaux.

L'ensemble des élus du pays de Charlieu Belmont a également délibéré dans ce sens.

La réforme en chiffres :

- 4,5 j de classe incluant le mercredi matin
- 24 h d'enseignement hebdomadaires (comme actuellement)
- 1 h 30 de pause méridienne au minimum
- 45 minutes en moyenne d'enseignement en moins chaque jour
- 180 j de classe par an contre 144 actuellement



Et chez les jeunes

Le recensement citoyen est obligatoire

Démarche à effectuer à partir de 16 ans pour être inscrit d'office sur la liste électorale à 18 ans.

- **démarche en ligne, simple et sécurisée** sur www.mon.service-public.fr, rubrique

« Recensement citoyen obligatoire »

- **démarche en mairie, en personne ou par l'un des parents**, muni de la carte d'identité du jeune et du livret de famille des parents

L'attestation de recensement doit être produite lors de l'inscription aux examens, aux concours publics et à la conduite accompagnée.

Les personnes souhaitant obtenir des informations sur leur dossier peuvent appeler le 04 37 27 25 07 du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h à 11h30.





Le CCAS reçoit ses aînés

Journée d'amitié

Le dimanche 24 mars, ils étaient 107 réunis à la salle des fêtes, autour de tables accueillantes et fleuries avec des airs de printemps. Servi par les membres du CCAS, le repas savoureux fut apprécié de tous et des intermèdes contés ou musicaux apportèrent une ambiance festive.

Rencontres, échanges, partages sont les éléments majeurs de cette rencontre... Merci à tous les organisateurs.



Les après-midi récréatifs cartonnent

Les deuxième et quatrième jeudis de chaque mois, une quinzaine de personnes à la retraite se retrouve à Carillon pour passer un bon moment ensemble. Belote, scrabble, et autres jeux de société, entrecoupés d'une pause avec boissons et gâteaux, permettent de partager et d'échanger. Mais tout le monde n'apprécie pas les jeux de société. Si vous avez d'autres idées, si vous voulez simplement papoter...apporter votre tricot... partager des souvenirs, parler de tout et de rien, vous serez les bienvenus.

Nous vous attendons à Carillon les 25 avril, 23 mai, 13 et 27 juin de 14 h à 16 h 30.

A votre service

• l'Association de solidarité pour l'orientation, l'insertion et l'emploi

L'ASOIE signale que son action concerne les habitants de toutes les communes du pays de Charlieu Belmont et de celles de Saône et Loire et du Rhône proches de Charlieu.

Elle recherche d'ailleurs des bénévoles pour accueillir **toute personne en difficulté** d'emploi ou d'ordre social.

Espace médico-social - 9, Bd Leclerc à CHARLIEU
Tél : 04 77 60 36 09 - courriel : asoie@wanadoo.fr

• Lien en roannais pour mieux vivre à domicile

- vous accueille – 11, rue Benoît Malon à ROANNE – du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- vous conseille au 04 77 23 25 27 tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.
- permanences à 'la Petite Provence' à CHARLIEU, tous les vendredi matin de 9 h à 12 h.

Fusion de diverses structures depuis le 1er janvier 2013, l'association est à l'écoute des personnes âgées et/ou handicapées et de leur famille. Elle propose :

- une aide et ses soins à domicile
- un centre de soins infirmiers
- la téléassistance
- les repas à domicile
- 140 appartements adaptés avec services intégrés
- un accompagnement à la mobilité.



La vie de nos quartiers

Quand les chiens se promènent

Ces dernières semaines, plusieurs chiens en divagation ont été signalés en mairie. Même s'ils ne sont pas méchants, ils provoquent des désagréments. Tout en voulant simplement jouer, ils importunent les passants, cyclistes et piétons notamment. Ils s'attaquent aux animaux de basse cour et aux moutons et les affolent jusqu'à les épuiser, parfois les tuer.

Sachez que lorsque votre chien vous fausse compagnie et que les agents communaux doivent intervenir, vous êtes passible d'une amende de 50 euros (arrêté municipal du 19 juillet 2005 affiché à la porte de la mairie). Cette somme participe aux frais engagés tels que le temps passé à sa capture, son identification, son hébergement à Carillon puis son accompagnement à la SPA à ROANNE.

Effectivement, les agents communaux "ont autre chose à faire que courir après les chiens".

Si votre animal a disparu, pensez à appeler :

la mairie : 04 77 60 81 68

la SPA : 04 77 71 81 38

le centre de tatouage : 01 49 37 54 54

les vétérinaires du secteur.

Ces bruits qui dérangent

Chaque année à cette saison, on en reparle. Un arrêté préfectoral fixe des places horaires pour l'utilisation d'engins bruyants. Les voici :

- les jours ouvrables : 8 h - 12 h et 14 h – 19 h 30
- les samedis : 9 h - 12 h et 15 h - 19 h
- les dimanches et jours fériés : 10 h - 12 h.

Cette réglementation s'applique également aux professionnels.

Nos fossés ont besoin d'herbe, ne la détruisez pas !

S'il vous plaît, veillez à ne pas épandre de désherbant sur les espaces publics (talus, accotements, etc.). Vous détruisez l'herbe qui ralentit le débit des eaux de pluie et les racines qui retiennent la terre.

Nous comptons sur la responsabilité, le civisme et la bonne volonté de chacun.



ARCANSON et la troupe de La Boîte à musique nous enchanteront

Dirigé par Mireille BONNARD-PERLIN de FLEURY LA MONTAGNE, Courmental fait revivre la musique médiévale populaire qui ponctuait tous les moments festifs de la vie en utilisant des instruments, des plus simples : roseau, grelot, poterie... aux plus élaborés : psaltérion, harpe celtique... Une présentation à la fois musicale et historique de très grande qualité à ne pas manquer !

samedi 4 mai à 20 h 30

à la salle de concert

Les Classes en 3 feront la fête le samedi 7 septembre

Si vous êtes intéressés ou si vous avez des renseignements à demander, vous pouvez contacter : Flavien FEUGERE, président, responsable des 30 ans et des bébés de l'année - 06 17 27 62 13

Christophe ALMERAS - 10 ans - 06 13 83 50 58

Mathilde DURAND - 20 ans - 06 78 97 47 19

Nathalie JOLY - 40 ans - 06 81 96 52 51

Daniel LAFONT - 50 ans - 04 77 69 91 39

Annie LAPALUS - 60 ans et plus - 04 77 60 91 74.

Elles prévoient également un repas le samedi 27 avril.

Alfamusic donne le « LA »

Concours musical ALFABATTLE 2013

Des groupes de musiciens se produiront en live et en public, sur le parking devant le magasin ALFAMUSIC 500, rue Magellan, en présence d'un jury qui récompensera les lauréats le :

dimanche 15 septembre après-midi.

Alfamusic fêtera ainsi sa première année de fonctionnement avec un quadruple objectif :

- dynamiser la vie culturelle locale
- encourager la pratique instrumentale en groupe
- créer une émulation entre musiciens
- favoriser l'émergence de nouveaux talents.

Pour vous inscrire, contacter Alfonso ALFANO au 04 77 69 95 19 ou alfamusic.pro@orange.fr (jusqu'au 30 avril). Un jury procèdera à une présélection fin juin. **Règlement du concours disponible au magasin.**

Avis aux associations

Pour annoncer une manifestation ou un événement dans le Carillonneur trimestriel qui paraîtra vers le 15 juillet, vous pouvez déposer votre texte en mairie **avant le 30 juin**. Merci !

Remaniement au Comité des fêtes On recherche bénévoles !

Le Comité des fêtes a tenu son assemblée générale ordinaire le vendredi 15 mars 2013 pour dresser le bilan de l'exercice écoulé et prévoir les projets de l'année. Une vingtaine de personnes étaient présentes. Pour 2012, le bilan n'est pas celui connu les années précédentes, cela étant dû en partie à une journée particulièrement pluvieuse lors du vide grenier annuel, mais aussi au peu de manifestations organisées. Il n'a, malgré tout, pas été déficitaire grâce aux dons des nombreux sponsors.

Le bilan financier global reste satisfaisant.

Le bureau actuel doit se renouveler. Plusieurs membres en place depuis de nombreuses années souhaitent passer la main afin de donner un souffle nouveau à l'association et d'organiser de nouvelles manifestations devenues trop peu nombreuses.

Pour des raisons personnelles, Daniel BOUILLON demande sa démission de la présidence. Personne ne postule pour son remplacement.

Sylvie VERCHERE, candidate au poste de secrétaire, remplace Audrey LAPALUS démissionnaire.

Nous recherchons d'urgence des bénévoles désirant s'investir dans l'animation de la commune. L'avenir du comité des fêtes en dépend !

Le bureau actuel reste en place jusqu'au vide grenier prévu le 9 juin. Il se réunira ensuite pour la mise en place d'une nouvelle équipe ou pour la mise en sommeil du comité, ce qui serait dommage pour la vie du village.

Les personnes intéressées peuvent contacter Daniel BOUILLON ou Sylvie VERCHERE.

A G E N D A	•AVRIL	
	mardi 16	concert de l'espoir à 20h par l'école Notre Dame des Vignes
	vendredi 19	tournoi du Volley ball Pouilly/St Nizier à Pouilly Sous Charlieu
	samedi 27	repas des classes en 3 à Carillon
	•MAI	
	samedi 4	concert de musique médiévale par Arcanson à Carillon
	samedi 25	réception de la fête des mères à Carillon
	•JUN	
	samedi 8	tournoi du Volley Ball Pouilly/St Nizier
	samedi 8	40 ans du Volley Ball Pouilly/St Nizier
dimanche 9	vide-grenier du Comité des fêtes	
dimanche 23	fête de l'école publique	



Les 3 budgets font l'unanimité

• Budget principal

Le conseil municipal a voté ce budget le 19 février.

- fonctionnement : 1 229 921 €

- investissement : 1 313 637 €

Il a affecté l'intégralité de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2012 au financement des investissements 2013, à savoir :

- **salle des fêtes de Carillon** : achat d'une armoire réfrigérante et de vaisselle

- **voirie et réseaux** : travaux sur les routes, chemins et réseau d'eaux pluviales

- **complexe sportif** : travaux aux bâtiments et installation de tables de pique nique

- **éclairage public** : rénovation des installations et mise en place d'un projecteur pour sécuriser le passage piétons à l'entrée de Carillon

- **garderie et restaurant scolaires** :

restructuration des locaux et équipement en matériel et mobilier

- **aménagement du bourg** : installation d'un terrain multisports

- **service voirie** : divers équipements

- **école publique** : réfection de la toiture, achat de mobilier pour les classes et d'une tendue pour ombrager le bac à sable, pose d'un panneau de basket

- **cimetière** : enrobé des allées et fin d'aménagement de l'espace cinéraire

- **signalétique - sécurité** : signalisation diverse et extincteurs pour les bâtiments

- **acquisitions foncières** pour d'éventuels aménagements de voirie

- **urbanisme** : révision du plan local d'urbanisme

- **site internet** : rénovation

- **achat de matériel** : poubelles, banc, chariots de lavage pour les locaux scolaires

- **biens divers** : aménagement du site de la madone après pose de la table d'orientation.

Il a bouclé ce budget sans augmenter les taux des impôts locaux fixés depuis 2003 à 9,52 % pour la taxe d'habitation, 11,60 % pour le foncier bâti et 36,47 % pour le foncier non bâti. Seules les bases sont revalorisées, comme chaque année, par l'Etat.

Et la dette ?

Pendant ce mandat, la commune a poursuivi la baisse de son endettement qui est passé de 1 460 775,21 € au 1^{er} janvier 2008 à 639 130,39 € au 1^{er} janvier 2013. Elle n'a souscrit que deux emprunts, un de 154 000 € en 2010 pour l'école publique, et un de 400 000 € cette année pour la garderie et le restaurant scolaires et le terrain multisports.

• Budget annexe du service Assainissement

Le conseil municipal a voté ce budget le 19 mars :

- exploitation : 84 884 €

- investissement : 127 506 €

La dette 2013 est nulle du fait que le dernier emprunt souscrit est arrivé à échéance le 25 décembre 2012. Cette situation permet d'aborder les futures dépenses plus sereinement.

Côté travaux : deux projets figurent au budget primitif 2013, la fin des travaux de réhabilitation des réseaux dans la zone d'activités et la construction d'une nouvelle station d'épuration, une des priorités du mandat.

Le traitement des eaux usées déménagera ainsi de Beauvernay, route du Sornin, au chemin des Varennes. Les études préliminaires sont terminées. Dès que le financement sera en place, avec le concours du Conseil général de la Loire et l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la commune pourra acheter le terrain nécessaire et lancer les travaux de construction.

La dépense est considérable. Le conseil municipal a anticipé son financement en augmentant la redevance d'assainissement et en créant une part fixe de 15 euros par abonné et par an. Ces informations figurent en page 9 du Carillonneur de fin d'année 2012.

• Budget du Centre communal d'action sociale

Le conseil d'administration a lui aussi voté le budget primitif du CCAS d'une seule et même voix :

- fonctionnement : 10 667 €

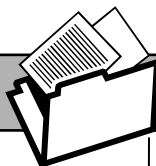
- Investissement : 11 301 €

Comme chaque année, il prévoit de placer le produit de la vente d'un de ses terrains. Bien que le rapport soit minime, il alimente les recettes de la section de fonctionnement.

Une question maintes fois posée : « et la nouvelle boulangerie, elle ouvre quand ? »

La présentation du projet de construction d'un espace commercial, dans les pages du Carillonneur de fin d'année 2012, a suscité bien des questions et c'est normal. C'est surtout l'aspect financier de l'opération qui interpelle.

Rassurez-vous, rien n'est encore fait si ce n'est l'étude de faisabilité pour évaluer le coût de l'opération, à la demande de M. et Mme FOUILLAT, artisans boulangers, installés depuis 1999, route des Terres Rouges. Pour l'instant, le dossier est en suspens. Les élus attendent de connaître le montant des aides apportées par les partenaires financiers pour le réouvrir.



Urbanisme

L'habitat se rapproche du bourg

Le schéma de cohérence territorial (SCOT) du bassin de vie du Sornin transpose les directives des lois Urbanisme et habitat sur son territoire.

- Il prévoit une stratégie globale d'aménagement, en conciliant les politiques d'aménagement (habitat, transports, services ...).
- Il limite l'étalement urbain en restructurant les espaces, dans le respect des équilibres généraux.
- Il vise l'organisation et la mise en valeur du patrimoine naturel et du bâti.

Le SCOT s'impose aux communes. C'est lui qui détermine, pour chacune d'elles, les secteurs préférentiels d'urbanisation et leur superficie pour les 10 ans à venir. Pour ST NIZIER, il prévoit 3 ha (au lieu de 30 ha) et à proximité du bourg. Fini les constructions à travers la campagne.

La commission communale de révision du plan local d'urbanisme travaille à la mise en compatibilité de son plan local d'urbanisme (PLU) avec le SCOT. Elle dispose d'un délai de 3 ans à partir du 6 août 2011, soit jusqu'au 5 août 2014. Elle se retrouve régulièrement depuis le mois de novembre 2012 pour proposer un nouveau zonage et un nouveau règlement. Elle souhaiterait tout boucler avant les prochaines élections municipales.

Le maire organisera une réunion publique d'information dès que le dossier sera suffisamment avancé.



Eclairage public : on en parle depuis l'été dernier, c'est effectif ce printemps

Les travaux de rénovation de notre réseau d'éclairage public sont terminés et la signalisation mise en place aux entrées de l'agglomération. Remplacement d'armoires de commande en mauvais état, suppression de lampes dans certains quartiers, pose d'horloges astronomiques dans d'autres, toutes ces opérations pour arriver à l'extinction des lumières la nuit de 23 h à 5 h à compter du 8 avril.

Seuls resteront éclairés les vendredis, samedis et dimanches, les abords de la salle des fêtes et la place Carillon située de l'autre côté de la route (voir l'arrêté municipal n° 2013-016 du 29 mars 2013).

NB : le chemin des Mignonettes restera éclairé la nuit le temps des travaux de restructuration de l'établissement d'hébergement des personnes âgées.

Notre site internet se refait une beauté

Notre site présente quelques signes de faiblesse entravant l'accès à certaines rubriques.

Mettre à jour ? Rénover ? Le conseil municipal a opté pour la seconde formule avec le concours de l'agence de communication OZ Media, basée à ROANNE. Le comité consultatif Communication / journal municipal, assisté de deux jeunes St Nizerots, membres du Club ados, Maxence GIL et Quentin VERCHERE, se réunit régulièrement pour travailler la maquette et le contenu du site qui devrait être opérationnel fin 2013.

Actuellement l'équipe collecte les photos typiques de la commune et des manifestations qui ont eu lieu tout au cours de l'année. Si vous possédez quelques trésors sur notre village et si vous désirez les publier, n'hésitez pas à vous adresser en mairie. Merci d'avance.

C'est bien parti : les nouveaux locaux de la garderie et du restaurant scolaires prennent forme

Plusieurs corps de métier sont intervenus depuis l'ouverture du chantier en janvier. Tout se déroule normalement dans le respect des délais impartis. Nous en reparlerons plus en détail dans l'édition de juillet.

Les St Nizerots ont des idées

Deux initiatives privées retenues par l'équipe municipale

Après la table d'orientation, installée près de la madone chemin des Mignonettes, sur proposition de Noël LAPALUS, notre ancien garde champêtre, c'est un terrain multisports qui verra bientôt le jour.

En janvier 2010, Maxence GIL, lycéen, écrivait aux élus pour leur faire part de son idée d'installer un terrain multisports à la place du terrain de basket, derrière la mairie. Cette proposition a plu. Validée par le bureau puis le conseil municipal, elle a ensuite été travaillée par la commission Sports, loisirs et vie associative. Après des mois de gestation, le chantier démarre. Ce nouvel espace de jeu sera bien sûr à la disposition des habitants mais aussi des élèves qui pourront l'utiliser pendant les heures de classe et de garderie périscolaire.

Le conseil général est intervenu financièrement à hauteur de 30 % du montant hors taxes, ce projet étant inscrit dans le Contrat communal simplifié (COCS) signé en janvier 2012. Pour l'heure, les services de l'Etat ne se sont pas prononcés sur une éventuelle aide sur la dotation d'équipement des territoires ruraux.